

## Courriel n°46

### ----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien de la Voie Corette

**Date :** Tue, 4 Oct 2022 14:20:23 +0200 (CEST)

**De :** ASEN de nos villages en pays Hamois <asen.denosvillages@orange.fr>

**Pour :** pref-consult-public@somme.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique.

Je vous remercie par avance des réponses que vous y apporterez.

Cordialement.

EIE;Nordex France 12.00 Normal 0 21 false false false FR X-NONE X-NONE MicrosoftInternetExplorer4

Christophe GRIZARD

80400 Quivières

Président de ASEN de nos Villages en pays hamois,

Pour le compte des communes de Matigny, Croix Moligneaux, Quivières, Uigny l'Equipée, Athies et Monchy Lagache, ainsi que des riverains et association engagés contre ce projet.

## Courriel n°47

### ----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Avis Parc éolien DOUILLY MATIGNY "Voie Corette"

**Date :** Tue, 4 Oct 2022 14:42:17 +0200 (CEST)

**De :** <@orange.fr>

**Répondre à :** <@orange.fr>

**Pour :** pref-consult-public@somme.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Vous allez être saisi pour statuer sur :

La SAS Parc éolien Nordex LIX qui a bénéficié, par arrêté préfectoral du 7 avril 2017, d'une autorisation unique d'exploiter un parc éolien comprenant neuf aérogénérateurs et quatre postes de livraison à DOUILLY et MATIGNY.

Depuis des années, TOUS UNIS, les élus de cette région et les habitants se battent pour démontrer le NON SENS de cette autorisation qui a, en partie été annulée, mais encore 6 machines risquent d'être implantées malgré l'avis défavorable de 29 communes voisines (ce n'est pas rien !!). A se demander, si la démocratie existe encore ou est-ce la pression du lobby éolien qui gouverne ? A quoi servent les enquêtes publiques et les avis des élus ? Un promoteur classé parmi les plus gros pollueur d'Europe, aux capacités financières qui restent à prouver, veut IMPOSER SIX machines

infernales sur les Communes de Douilly et Matigny. Et, il faut encore se battre pour les préserver de ce fléau ! Je garde l'espoir que votre BON SENS va nous débarrasser pour de bon de ce projet.

Recevez, Monsieur le Préfet, mes salutations les plus respectueuses.

M. 80200 HERBECOURT

### **Courriel n°48**

#### **----- Message transféré -----**

**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien sur DOUILLY et MATIGNY

**Date :** Tue, 4 Oct 2022 13:16:45 +0000

**De :** <@hotmail.fr>

**Pour :** pref-consult-public@somme.gouv.fr <pref-consult-public@somme.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Depuis 2017, je me bats aux côtés des habitants, des élus des Communes de Matigny et Douilly et des Communes voisines (29 communes sont CONTRE ce projet éolien – vous devez en tenir compte) et de l'association ASEN de nos Villages pour réparer la folie d'un élu qui a accepté une « Etude de faisabilité » d'un projet éolien devenu LE FLEAU du siècle, aveuglé par la manne financière avancée par le promoteur !

SIX éoliennes sur les TREIZE initialement prévues continuent à menacer ces villages.

Même si l'Etat demande aux Préfets d'accélérer les instructions, vous ne pouvez pas ignorer les éléments soulevés par la Cour d'Appel de Douai, le doute qui plane sur les capacités financières du promoteur, le mitage du terrain par 3 postes de livraison à 1 km de la 1<sup>ère</sup> machine (des verrues dans une zone agricole sans aucune construction). Des arguments FAUX (une éolienne qui vient verticaliser le paysage alors qu'elle a été supprimée), NON ce projet doit être INTERDIT !

Nous comptons sur une analyse objective qui ne peut que donner raison à des centaines de personnes engagées et déterminées à prouver l'absurdité de ce projet.

Mes salutations respectueuses.